

# INFO-PARENTS du 16 octobre 2019



Visitez notre site web : <http://cscapitale-ecole-delaccueil.ca/>  
418 686-4040, poste 4008

## Calendrier scolaire

- **Vendredi 18 octobre** : journée pédagogique, le service de garde sera ouvert.
- **Jeudi 14 novembre** : journée pédagogique, le service de garde sera ouvert.
- **Vendredi 15 novembre** : journée pédagogique, le service de garde sera ouvert.

## Facture scolaire – Rappel de l'échéancier

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au **lundi 21 octobre** pour régler votre solde. **Tout paiement effectué sera appliqué sur la facture scolaire avant d'être appliqué sur le paiement des activités parascolaires.**

Nous vous rappelons également qu'il n'y aura pas de facturation pour les sorties éducatives, à l'exception du programme plein air/multisport où un montant de 60,00\$ a été ajouté aujourd'hui à la facture scolaire des enfants concernés.

Nous demeurons toujours disponibles si vous souhaitez prendre une entente ou si vous avez besoin d'aide financière. Cela vous évitera de recevoir des avis de compte en souffrance.

Si vous avez besoin de soutien technique pour utiliser **Mozaïk-portail**, n'hésitez pas à communiquer avec notre secrétaire Shella Bélanger à [ecole.accueil@cscapitale.qc.ca](mailto:ecole.accueil@cscapitale.qc.ca).

## Fête d'Halloween le 31 octobre

Le jeudi 31 octobre, une belle fête d'Halloween sera organisée par les élèves de notre Parlement écolier. Les enfants pourront arriver maquillés et coiffés le matin, mais devront attendre en après-midi pour enfiler leur costume. De plus, en après-midi, les enfants pourront déguster un sac de bonbons sans noix et sans arachides.

## Règlement concernant l'utilisation de téléphones cellulaires par les élèves

Nous avons constaté que plusieurs élèves apportaient à l'école leur téléphone cellulaire. Non seulement cela engendre plusieurs problématiques, mais notre règlement à l'agenda est très clair à cet effet.

**Sauf lors d'activités spéciales autorisées par la direction ou par la responsable du service de garde, les appareils électroniques tels que iPod et téléphones cellulaires sont strictement interdits à l'école.**

Nous nous donnons donc le droit de confisquer les téléphones cellulaires des élèves et nous vous demanderons alors de venir les récupérer au secrétariat de l'école sur les heures d'ouverture.

De plus, on rappelle qu'il est nécessaire d'obtenir le consentement des personnes pour les photographier, filmer ou enregistrer des propos de celles-ci. Toute utilisation des réseaux sociaux qui a des impacts sur la vie scolaire peut dorénavant entraîner des sanctions disciplinaires. Des propos de nature diffamatoire ou de toute nature violente peuvent également entraîner des plaintes policières.

## Protocole de gestion des commotions cérébrales

Vous trouverez joint à notre courriel notre protocole de gestion des commotions cérébrales. Cela vous sera utile si votre enfant subit un impact à la tête, qu'il soit léger ou important. Pour toute question sur le présent protocole, vous pouvez vous référer à Carolyne Dubé, T.E.S. et gestionnaire des commotions cérébrales à notre école.

## Respect de l'horaire des épreuves ministérielles

Vous trouverez joint à notre courriel un document important en provenance du Ministère de l'éducation concernant le respect de l'horaire des épreuves ministérielles. Également, nous vous rappelons de bien prendre note de la politique de notre école sur les absences des élèves, document qui se trouve dans l'agenda à la page 9.

Erik Langevin, directeur